



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Vendée
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

**Arrêté N° 2023/DCL-BER-247
portant autorisation d'organiser des quêtes sur la voie publique
pour l'année 2023**

le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu les articles L 2212-2 et L 2215-1 modifiés du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée, relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 91-772 du 07 août 1991 modifiée, relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 modifié, relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret du 03 novembre 2021 portant nomination de M. Gérard GAVORY, en qualité de préfet de la Vendée ;

Vu le calendrier national fixant la liste des journées de quêtes sur la voie publique pour l'année 2023 publié par le ministre de l'Intérieur ;

Arrête

Article 1 : Le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2023 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 27 janvier au dimanche 29 janvier avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux	Fondation Raoul Follereau
Vendredi 27 janvier au lundi 29 janvier avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux	Oeuvre hospitalière française de l'Ordre de Malte
Lundi 13 mars au dimanche 19 mars avec quête les 18 et 19 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale de lutte contre le cancer

Lundi 13 mars au dimanche 19 mars avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Lundi 13 mars au dimanche 02 avril avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 2023 et animations régionales	SIDACTION
Samedi 6 mai au dimanche 14 mai avec quête tous les jours	Collecte au profit des projets de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées	Fondation pour la recherche sur Alzheimer
Lundi 15 mai au dimanche 21 mai avec quête tous les jours	Semaine nationale du refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Samedi 3 juin au dimanche 4 juin avec quête tous les jours	Semaine nationale de la famille (campagne en faveur de la mère et l'enfant)	Union nationale des associations familiales (UNAF)
Lundi 29 mai au dimanche 11 juin avec quête les 10 et 11 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
samedi 3 juin au samedi 10 juin avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association cent pour sang la vie
Samedi 3 juin au dimanche 11 juin avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Jeudi 1 ^{er} juin au vendredi 30 juin avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Samedi 10 juin au dimanche 18 juin avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire
Jeudi 13 juillet et mercredi 14 juillet avec quête tous les jours	Fête nationale Fondation Maréchal de Lattre	Fondation Maréchal de Lattre
Samedi 16 septembre au dimanche 24 septembre avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 30 septembre et dimanche 1 ^{er} octobre avec quête tous les jours	Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyants	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Samedi 07 octobre et dimanche 08 octobre avec quête tous les jours	Semaine nationale des Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte
Lundi 09 octobre au dimanche 15 octobre avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'UNAPEI « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis UNAPEI
Samedi 28 octobre au jeudi 02 novembre avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Samedi 18 et dimanche 19 novembre avec quête tous les jours	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique

Dimanche 12 novembre au dimanche 19 novembre avec quête les 13 et 20 novembre	Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	FONDATION DU SOUFFLE Comité national contre les maladies respiratoires (CNMR)
Lundi 20 novembre au dimanche 03 décembre avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) et animations régionales	SIDACTION
Vendredi 08 décembre au dimanche 17 décembre avec quêtes tous les jours	Téléthon 2023	AFM-TELETHON (association française contre les myopathies)
Samedi 02 décembre au samedi 24 décembre avec quêtes tous les jours	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut
Samedi 9 décembre au dimanche 17 décembre	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire

Article 2 : Seuls les organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées qui leur sont dévolues.

Article 3 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'organisme au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par l'autorité préfectorale.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture de la Vendée, le sous-préfet des Sables-d'Olonne, la sous-préfète de Fontenay-le-Comte, mesdames et messieurs les maires du département, Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Vendée et Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Fait à La Roche-sur-Yon, le **20 JAN. 2023**

Le préfet,

Pour le Préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée
Anne TAGAND

